



Nancy, le mercredi 30 novembre 2022

## **MOTION contre la fermeture des lycées par la Région Grand Est**

### **Cette motion a pour objet d'alerter sur les fermetures de lycées prévues par la Région Grand Est et leurs conséquences négatives pour les citoyens et les territoires.**

Considérant :

- Les annonces de fermeture d'une dizaine de lycées par le Conseil régional du Grand Est, pour la Meurthe-et-Moselle le lycée professionnel de Landres ;
- La méthode employée pour arriver à cette décision, qui manque de concertation, et qui est annoncée tardivement et brutalement notamment via la presse ;
- Les enjeux d'aménagement du territoire, de maillage éducatif et social, ainsi que des réseaux de transports.

Si ces lycées venaient à fermer, les centaines d'élèves inscrits actuellement, comme ceux qui auraient pu leur succéder dans le futur, subiront les désavantages suivants :

- La perte de leur lieu de formation de proximité, avec l'éloignement que cela implique pour passer à un nouvel établissement (frais de transport et de logement, coût psychique...);
- L'aggravation de leur situation socioéconomique, déjà fragilisée par l'inflation, alors que les lycéens ne bénéficient pas de tarification sociale ni pour la cantine ni pour l'internat.

Pour le lycée de Landres, la fermeture semble d'autant plus injustifiée que l'établissement n'est ni vétuste ni en sous-effectif, contrairement aux arguments « sous-fréquentés » et « énergivores » avancés par la Région. L'établissement est même en surnombre avec 352 élèves pour une capacité de 348, dont 160 internes, avec un taux de remplissage complet dans toutes les sections. Par ailleurs, sa localisation dans l'ancien bassin minier en fait un « lycée rural » que la Région a pourtant promis de défendre, et à noter sa première place au classement national des lycées professionnels en 2019.

### **Nous, élus de la majorité du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, interrogeons sur le fait que ces fermetures de lycées :**

- Soient décidées sur de seuls critères comptables, à savoir le taux d'occupation ou l'investissement pour des travaux de rénovation ;
- Se fassent uniquement en concertation avec l'Education nationale, sans passer par les autres partenaires impliqués (élèves et parents, enseignants et administratifs, collectivités locales, etc.), alors que le secteur éducatif souffre d'un manque récurrent de professeurs ;
- Engendrent une dégradation globale de l'offre de formations, et par conséquent la fuite de futurs employés pour nos entreprises et industries locales, elles-mêmes affaiblies par la conjoncture.

**Nous, élus du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, demandons à la Région Grand Est de :**

- Mettre en place une consultation avec toutes les parties-prenantes concernées, dont les collectivités ;
- Réfléchir à un maillage plus juste pour les citoyens et les territoires, qui ne vise pas une rationalisation au détriment des plus précaires.

**Nous, élus du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, nous engageons aux côtés des partenaires locaux, en soutien à la communauté éducative, pour le maintien des établissements scolaires et contre la paupérisation des citoyens, ainsi que pour l'émancipation et la réussite des jeunes qui sont au cœur de notre projet départemental.**